



COMMUNIQUE DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE LA DEFENSE RELATIF AU RACKET

Afin de lutter efficacement contre le grand banditisme en général et le braquage en particulier, le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO a déclenché, depuis le 20 août 2011, une vaste opération menée en mixité par la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale appuyées par les militaires des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire dans le District d'Abidjan.

Si à mi-parcours de cette opération, les résultats obtenus sont globalement satisfaisants, avec une réduction notable des crimes et délits, il revient cependant aux autorités que certains agents de la sécurité et de la défense nationales s'adonnent encore au racket à des barrages dressés illégalement.

Le Président de la République, Chef Suprême des Armées, a pourtant été très clair dans son message du 21 juillet 2011 aux nouveaux Chefs de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police, en ces termes : *«...J'invite les Chefs des commandements de toutes les armes, la Police, la Douane, et les Eaux et Forêts à assainir leurs rangs en mettant sans délai un terme aux perquisitions arbitraires, pillages, barrages non autorisés, circulation sur la voie publique en armes sans ordre de mission, rackets, violations de domicile, règlements de litiges (fonciers, de cohabitation, etc.), exactions de toutes natures contre les populations, les agents du service public (personnel de santé, enseignants, etc.), les opérateurs économiques, les diplomates, les touristes,...pour se consacrer exclusivement à la lutte contre les braquages et le grand banditisme. Je tiens au strict respect de ces instructions et vous endosserez la pleine responsabilité des agissements de vos hommes...»* Fin de citation.

Le Premier Ministre, Ministre de la Défense, en liaison avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, tout en demandant aux populations de se soumettre aux différents contrôles, lance un appel ferme aux agents véreux de la Police, de la Gendarmerie et aux soldats des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire afin de mettre fin immédiatement aux pratiques honteuses du racket, au risque de se voir radier automatiquement et définitivement des effectifs de leurs corps respectifs, sans avertissement préalable.

Fait à Abidjan, le 05 septembre 2011

P/le Ministre de la Défense,
Le Porte-parole